21/06/18

N° d'épreuve FFM —— 881
Moto-Club —— MC Feuillantin
N° d'affiliation —— 1177
Date —— 30 septembre 2018
Lieu —— La Niarée 42480 La Fouillouse
Organisateur technique - Patrick Falconnier
E-mail —— falco.perso@gmail.com
Téléphone —— 0683255782

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ---------- BESSON Gérard Licence : 008650
Président du Jury ou Arbitre* ---------- CACHET Cyril Licence : 119001
Membre du Jury ---------- LIOGIER André Licence : 171369
Membre du Jury ---------- BERNARD Michel Licence : 003604
Commissaire technique responsable ---- SULPICE Christian Licence : 022644
Responsable du chronométrage ---------- Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Chpt Ligue 85 cc	8	14	85 cm3	
Chpt Ligue Motos Ancinnes	18	70	Motos Anciennes	
Trophée Zone Centre 125 cc	13	40	125 cm3	
Trophée Zone Centre Vétérans	38	et +		
Open MX1-MX2	16	60	250 à 450 cc	

Engagement :
Site Internet ----
Contact ----------
Téléphone ------- E-mail---

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif :
Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ **NON** ☒ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... 1

Nombre de secouristes 8

Hôpital le plus proche ..... HOPITAL NORD ST PRIEST EN JAREZ

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) ..... 10 minutes

Article 7 Le site de pratique

Accès : CIRCUIT DE (30-012)

Nom du site MOTOCROSS LAFOUILLOUSE

Adresse ...LA MIALEE 42480 LAFOUILLOUSE

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	38
En manche :	38

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :

Longueur du circuit ...1176 m

Largeur minimum de la piste ....6 m

Largeur de la grille .....35 m

Longueur de la ligne droite de départ ...73 m

Nombre d'OCP* ...15 .. ...

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 19/06/2018	Date : 29 JUIN 2018	Date : 04/07/18
MOTO-CLUB FEUILLANTIN 4, impasse Côte Thiollière 42100 SAINT-ETIENNE 06.83.25.57.82	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL :04 75 55 22 50	Numéro : 18/0696

PROGRAMME COURSE
29 & 30 SEPTEMBRE 2018

CATÉGORIES : *TROPHEE 125 – MX1 – MX2 – 85 cm³ LIGUE*
VETERANS LIGUE - MOTOS ANCIENNES LIGUE

- **SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018 :**

17H à 19H : CONTROLE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

- **DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018 :**

7H00 - 8H00 : CONTROLE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

8H00 - 8H10 : MISE EN PLACE DES COMMISSAIRES

8H15 - 8H30 : 1ER ESSAI 85 cm³ (15 minutes)

8H40 - 8H55 : 1ER ESSAI MOTOS ANCIENNES (15 minutes)

9H05 - 9H20 : 1ER ESSAI VETERANS LIGUE (15 minutes)

9H30 - 9H45 : 1ER ESSAI MX1 MX2 125 TROPHEE (10 minutes)

PAUSE 15min

10H00 - 10H15: 2ème ESSAI 85 cm³ CHRONO (15 minutes)

10H25 - 10H40: 2ème ESSAI MOTOS ANCIENNES CHRONO (15 minutes)

10H50 - 11H05 : 2ème ESSAI VETERANS LIGUE CHRONO (15 minutes)

11H15 - 11H30 : 2ème ESSAI MX1-MX2 125 TROPHEE CHRONO (10 minutes)

11H40 - 11H55 : 1ère MANCHE 85 cm3 (15min + 1 TOUR)

PAUSE REPAS

14H00 - 14H20 : 1ère MANCHE MOTOS ANCIENNES (20min + 1 TOUR)

14H30 -14H50 : 1ère MANCHE VETERANS LIGUE (20min + 1 TOUR)

15H00 - 15H15: 1ère MANCHE MX1 MX2 125 TROPHEE (15min + 1 TOUR)

PAUSE 30min

15H45-16H00: 2ème MANCHE 85 cm³ (15min + 1 TOUR)

16H10-16H30: 2ème MANCHE MOTOS ANCIENNES (20min + 1 TOUR)

16H40-17H00: 2ème MANCHE VETERANS LIGUE (20min + 1 TOUR)

17H10-17H25: 2ère MANCHE MX1 MX2 125 (15min + 1 TOUR)

18H00: REMISE DES PRIX